

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =
Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni
popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 33 (1943)

Heft: 1

Nachruf: Louis Gauchat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des ancêtres, il n'est pas moins vrai que ce vieux langage du terroir est une des traditions les plus riches et les plus complètes qui nous aient été léguées. Quels sont en effet les coutumes, les croyances, les costumes, les objets, les procédés de travail quotidien, les chansons, les légendes qui n'aient laissé de trace dans le parler local? Tous trouvent donc tout naturellement leur place marquée dans ce recueil étonnamment riche du parler romand qu'est le Glossaire. Il vaut la peine de le lire. Les connaisseurs et amateurs de patois s'y retrouvent sans grande difficulté. À vous, cher lecteur, à qui le patois est devenu moins familier et qui hésitez donc — mais à tort — à chercher dans cette longue liste de vieux termes, nous voudrions par cette chronique vous préparer le chemin et vous faciliter l'accès des fascicules du Glossaire. Vous trouverez du plaisir à constater vous-même l'étendue des horizons qui s'ouvrent et la diversité des sujets traités.

Dans les bulletins suivants nous présenterons donc à nos lecteurs les cahiers du Glossaire récemment parus, ou nous leur parlerons d'une question de folklore qui a particulièrement occupé la rédaction et qui peut intéresser les amateurs des traditions romandes. Si leur intérêt trouve son expression dans des additions ou des suggestions qu'ils voudront bien nous communiquer, nous serons les premiers à en être heureux et reconnaissants.

* * *

C'est avec une profonde émotion que nous consacrons cette première chronique à la mémoire du fondateur du Glossaire des patois de la Suisse romande, à

Louis Gauchat,

mort le 22 août 1942, à l'âge de 76 ans. Natif de Lignières (Neuchâtel), mais transplanté jeune dans la Suisse alémanique, il était de ces riches personnalités dont le rayonnement est aussi intense en deçà qu'au delà de la frontière linguistique. Pendant 30 ans, les étudiants de Zurich et de Berne ont subi son ascendant; en vrai professeur universitaire, il a su leur communiquer cet amour profond de la science et de l'art qui l'animait lui-même. Pour la Suisse romande et en collaboration amicale avec deux autres linguistes romands, M. J. Jeanjaquet et E. Tappolet, il a conçu le plan de ce grand musée philologique qu'est le Glossaire, il en a jeté les bases, accumulé les matériaux de construction et érigé un premier étage: après les longues années d'enquêtes dialectologiques (1899—1910), ce fut la période du classement et de la mise en chantier de la masse énorme de matériaux recueillis (plus d'un million et demi de fiches), et à partir de 1924, le Glossaire paraît, au rythme régulier d'un fascicule par an. Il en

est arrivé aujourd'hui au terme *bord*. On pourrait s'étonner de la lenteur de la publication, mais il faut bien se dire que pour une telle œuvre — titre de gloire de la science suisse — c'est le souci de la qualité qui prime celui de la quantité. D'autant plus que le Glossaire est pour un grand nombre de patois aujourd'hui éteints la dernière grande manifestation et un testament monumental qui a droit à tous nos soins¹).

Louis Gauchat et ses corédacteurs de la première heure n'ont jamais voulu faire de leur Glossaire une liste sèche de mots intéressants, mais plutôt un tableau vivant de la civilisation romande. Et le Glossaire ne peut être œuvre de science seulement, puisque deux tiers des riches matériaux proviennent directement de la main de fidèles correspondants locaux, connaisseurs intimes du patois et des traditions, que les rédacteurs ont su gagner à leur vaste projet et à qui ont été adressés des questionnaires détaillés traitant dans toute son étendue la vie du pays. On voit que l'idéal de Louis Gauchat, « que le peuple romand écrive lui-même son Glossaire », s'est largement réalisé. La rédaction qui classe et publie ces trésors ne fait que rendre au public ce qu'il lui a prêté.

Ces dernières années, la mort a durement frappé l'équipe du Glossaire. Elle nous a enlevé E. Muret, E. Tappolet et F. Jaquenod, tous bien connus en Suisse romande. La perte de Louis Gauchat est irréparable. Il est fort heureux que M. J. Jeanjaquet, professeur à Neuchâtel, maintienne encore la bonne tradition de ceux qui ont créé cette œuvre nationale et transmette le feu sacré à une équipe de plus jeunes qui ont encore été initiés par L. Gauchat aux exigences de ce travail délicat. Son souvenir reste en nous, inébranlable et toujours senti comme le devoir moral de continuer à bâtir là où le « maître des patois romands » a dû cesser de bâtir lui-même. Louis Gauchat n'est plus, mais son Glossaire vivra.

Question.

Un lecteur nous signale le passage suivant de la Gazette de Lausanne (29 mars 1943): « C'est une coutume vieille de trois siècles au moins: une fondation a été créée en 1614 pour distribuer, le jour de l'Annonciation, deux pains d'une livre aux veuves habitant la commune de La Tour-de-Peilz . . . »

Des coutumes analogues existent-elles autre part en Suisse romande? De quand datent-elles et comment explique-t-on l'origine de ces institutions? Notre rédaction serait reconnaissante de recevoir des réponses à ce sujet.

¹) Pour tous les détails de l'organisation et de la marche des travaux, cf. la « Notice historique » de L. Gauchat (Bulletin du Glossaire 13, 1914, p. 1 ss.) et les « Rapports » du Glossaire, en particulier celui de 1942 où M. Jeanjaquet évoque le souvenir de son ami défunt. — S'adresser au Bureau du Glossaire, Hallerstrasse 5, Berne.